

QUESTIONS REPONSES

CONSEIL DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

04 novembre 2019 🕒 de 18h à 21h15	Pour cause de crise sanitaire : CPC en présentiel et en visioconférence Rediffusion sur : https://participer.strasbourg.eu/le-conseil-de-la-participation-citoyenne
---	--

Conseil de la Participation Citoyenne (CPC) / Pacte

- **Quelle va être la nouvelle organisation de la démocratie participative à Strasbourg ?**
Une délibération cadre a été votée au Conseil Municipal du 17 novembre et définit la nouvelle organisation à venir.
- **Pourquoi l'ordre du jour du CPC n'a-t-il pas été co-construit avec les instances et groupes de la participation citoyenne ?**
L'ordre du jour n'a pas pu être co-construit car la plupart des groupes de travail tripartites et instances du Pacte ne sont plus actifs. Un travail de préparation a cependant pu être réalisé avec les groupes de suivi du Budget Participatif. Pour autant, il nous paraissait essentiel qu'un échange ait lieu avec les Strasbourgeois-es, dans l'attente légitime de connaître les nouvelles orientations en matière de participation citoyenne à Strasbourg.
- **Les évolutions du pacte présentées ici seront-elles adoptées sans vote ? Compte tenu de l'organisation de cette réunion en visio qui exclue toute possibilité d'approbation des décisions par consentement ou par vote, il me paraît donc difficile de prendre des décisions dans le respect des règles de fonctionnement du CPC approuvées par une délibération du Conseil Municipal en date du 24 juin 2019.**
Le format en visioconférence n'est pas idéal pour prendre des décisions par consensus, par vote ou arbitrage. Lors de ce CPC, il n'y aura pas de prise de décision. Les décisions pourront être prises lors du prochain CPC où nous aurons ce temps de consensus / vote.
- **Le pacte instaure la démocratie participative allant jusqu'à l'art. 2 : « le droit d'agir ». Qu'en est-il de la mise en œuvre de ce droit dans le fonctionnement et l'organisation ?**
A travers l'ensemble des dispositifs de participation déjà existants, tels qu'issus du Pacte, plus les nouveaux (DOB citoyen, Conférences citoyennes) et ceux à venir. Mais aussi grâce à l'investissement que l'exécutif veut réaliser dans le soutien aux initiatives citoyennes.
- **Quelle gouvernance de modèle démocratique proposez-vous ? Les modalités de gouvernance seront-elles travaillées, questionnées et mises en œuvre avec les citoyen.e.s ?**

Le Pacte pour la Démocratie offre une excellente base de gouvernance. Les évolutions qui pourront être apportées à son fonctionnement se feront évidemment avec le Conseil de la Participation Citoyenne et les autres instances du Pacte.

- **Pourquoi n'avez-vous pas invité les membres de l'Assemblée Citoyenne ?**
Tous les strasbourgeois étaient conviés. La communication autour de l'évènement s'est faite via les réseaux sociaux et des inserts presse. Aucune invitation particulière n'a été effectuée.
- **Des ateliers tripartites ont eu lieu avec l'ancienne municipalité et qui sont maintenant en stand-by. Comptez-vous reprendre et développer cette réflexion au sein de vos services?**
Nous souhaitons pouvoir allier l'expertise technique des agent.e.s et l'expertise usagère des habitant.e.s, en associant au mieux l'ensemble des acteur.trice.s de notre territoire. Ainsi, nous continuons de développer des fonctionnements qui permettent de valoriser ce partage de connaissance, dans la logique tripartite du Pacte.
- **Ne faut-il pas communiquer largement sur le pacte citoyen, art6: définition très large des acteurs citoyens ?**
Pour qu'il y ait une bonne participation, il faut évidemment un bon système d'information. Communiquer sur le Pacte, mieux le faire connaître ainsi que ses instances, est évidemment un moyen de garantir son appropriation par les habitant.e.s, les services et les élu.e.s.
- **Comment tout simplement faire apprécier cet exercice à nos concitoyens? Les sujets ne sont-ils pas récurrents ?**
Il nous faut parvenir à rendre l'exercice pertinent, intéressant et accessible ! Participer ne doit pas être un parcours du combattant. Pour cela, la collectivité doit se doter d'un accompagnement adéquat des citoyen.ne.s. Il y a évidemment des sujets récurrents, mais c'est aussi une réalité dans la vie de la cité. Permettre aux citoyens de comprendre que leur implication a des effets sur le long terme, c'est aussi valoriser leur participation et les inciter à s'investir.
- **La prise de décision lors de cette soirée se fera par consensus, consentement, vote, ou arbitrage ?**
Le format en distanciel n'est pas idéal et l'organisation courte ne nous a pas permis de mettre en place un système permettant de prendre des décisions selon tel ou tel mode. Lors de ce CPC, il n'y aura par conséquent pas de prise de décision. Les décisions seront prises lors du prochain CPC, selon l'un ou l'autre mode, avec préférence pour le consensus.

Ateliers d'initiative citoyenne

- **Qu'en est-il des ateliers d'initiative citoyenne (AIC) du Pacte?**
Il est prévu dans la délibération cadre qu'ils soient relancés.
 - *Plusieurs ont déjà été réalisés, notamment celui des perturbateurs endocriniens.*
 - *Les AIC seront réalisés, poursuivis et on l'espère amplifiés.*
 - *Un agent est prévu au recrutement début d'année pour gérer la collecte, l'accompagnement et le suivi des initiatives citoyennes. D'autres services de la collectivité comme « le Plan Climat, l'économie sociale et solidaire et le plan pour une*

économie durable » sont également des moteurs sur la mise en avant et l'accompagnement des Initiatives Citoyennes.

Plateforme strasbourg.participer.eu

- **Utilisez-vous des outils libres ?**

La solution de portail pour la plupart des sites de la collectivité et donc pour participer.strasbourg.eu est open source sous licence LGPL (LIFERAY 7.2)

Pour l'analyse statistique des visites, nous utilisons encore historiquement Google analytics (gratuit). La collectivité va pourtant engager des budgets sur des solutions indépendantes pour l'analyse des visites avec Matomo et Tarteaucitron sur tous les sites de la Ville et l'Eurométropole dès le début 2021.

- **Quels moyens supplémentaires seront donnés à la plateforme participer.strasbourg.eu pour alimenter des groupes thématiques tripartites ?**

Il s'agira dans un premier temps de pérenniser le poste de l'agent actuel pour ensuite investir en fonction des besoins.

- **Pourquoi ne pas utiliser des logiciels libres pour organiser cette visio-conférence et ne nécessitant pas l'installation du plug-in zoom.us dans son navigateur ? Serait-il possible de s'orienter vers le logiciel libre si le prochain conseil de la participation citoyenne devait se tenir "en distanciel" ? On pourrait aussi élargir les canaux de la participation vers celles et ceux qui ne sont pas équipé-e-s en visio-conférence de type zoom.us en leur permettant d'intervenir par un simple appel téléphonique.**

Le choix a été effectué de diffuser le Conseil de la Participation Citoyenne à la fois sur le site participer.strasbourg.eu, qui en accès libre et ne demande pas d'installation de logiciel ou plug-in. Le logiciel Zoom a été utilisé uniquement pour permettre de faire remonter la participation vidéo des habitants. Les habitants qui ne souhaitent pas l'utiliser pouvaient le faire via le chat de la plateforme. Nous expérimentons sur ces nouveaux supports et allons analyser d'autres solutions comme [discord](https://discord.com).

Budget participatif

- **Comment peut-on voter sur la plateforme ?**

En ouvrant un compte MonStrasbourg.eu et en validant le pacte vous avez accès à toutes les fonctionnalités de participation citoyenne sur la plateforme participer.strasbourg.eu. Lors de la période de vote, vous pourrez voter avec ce compte dans la rubrique [Budget participatif](#).

Nous étudions l'impact des ressources humaines et financières pour la mise en place d'un vote papier.

- **Qu'en est-il des projets de la saison 1 du budget participatif ?**

La saison 1 : 31 projets lauréats - 7 réalisés – 24 en cours, à des degrés divers de réalisation :

- *3 projets bloquants : qui se heurtent à des contraintes techniques, juridiques, administratives ou d'acceptabilité par les habitants qui en complexifient et en ralentissent la mise en œuvre. Préalablement nous avons 12 projets bloquants, mais nous avons réussi à pallier à ces contraintes pour certains projets.*
- *9 projets pour lesquels nous sommes en train de finaliser la co-construction du projet de manière tripartite*

- 2 projets qui sont dans l'attente d'une concertation élargie avec les riverains afin de mesurer l'acceptabilité du projet
 - 9 projets pour lesquels nous sommes aux études de faisabilités finales du projet ou des moyens de mise œuvre.
 - 1 projet dont les travaux sont en cours.

- **Le Budget Participatif restera-t-il à l'initiative des citoyens sans cadre imposé par la Municipalité ?**

Garantir une participation foisonnante et qui laisse toute sa place aux initiatives citoyennes n'est pas synonyme d'absence de cadre. Il faut que les règles du jeu soient claires pour permettre à toutes et tous de jouer à égalité. Aujourd'hui, un cadre clair est fixé pour le budget participatif, grâce à des délibérations. Ce cadre peut évidemment être amené à évoluer afin de s'améliorer (permettre une meilleure co-réalisation des projets par les habitant.e.s par exemple, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, veiller à garantir l'équité territoriale, etc).

- **Peut-on préciser de quels projets il s'agit, s'agissant des projets bloquants en particulier?**

Vous trouverez les projets du budget participatif sur participer.strasbourg.eu. [Nous avons défini un projet comme bloquant dès l'instant où la mise en œuvre amenait des questions/problématiques sous-jacentes :](#)

 - *La gestion du projet suite à sa réalisation*
 - *Nécessité d'une concertation élargie*
 - *Compétences croisées entre la Ville et l'Eurométropole (le Budget Participatif est un dispositif ville).*

- **Les critères du Budget Participatif doivent être co-construits et présentés au Conseil de la Participation Citoyenne ?**

Les nouveaux critères de recevabilité pour la saison 2 ainsi que son calendrier seront rediscutés avec le Groupe de Suivi du Budget Participatif et par la suite présentés en Conseil de la Participation Citoyenne.

- **Est-ce que les projets de la saison 2 ont été jugées recevables ?**

La saison 2, en est à la phase des études de faisabilité par les services. Le Budget Participatif n'étant pas un dispositif inscrit dans le plan de charge annuel initial des différents services, il vient s'ajouter aux programmes existants. De ce fait et par la charge de travail que cela représente, la phase de faisabilité lancée au printemps n'a pu être achevée à temps pour lancer la campagne de vote, prévue à l'automne 2020. Ceci remet en cause la tenue du calendrier initial.

Après échange avec les groupes de suivi des deux éditions réunis le 14 octobre, il est proposé, afin de pouvoir mener à terme cette deuxième saison dans des conditions soutenables et acceptables pour tous, et tout en veillant à l'égalité de traitement entre les porteurs et porteuses de projet, d'y apporter des modifications organisationnelles :

 - *En premier lieu, de reporter la phase de vote du Budget Participatif#2*
 - *En deuxième lieu, de confier au Groupe de Suivi du Budget participatif un travail pour :*
 - *Examiner de nouveaux critères et adapter une grille de « recevabilité » des projets au regard des engagements de la nouvelle municipalité. Ces critères devront nécessairement prendre en compte le contexte sanitaire, social et environnemental.*

- Ré-instruire en recevabilité les 185 projets au filtre de ces nouveaux critères, à l'issue de quoi pourra être relancée la phase faisabilité.
 - Définir un nouveau calendrier de réalisation de la saison 2.
- **Si je comprends bien, les anciens critères ne sont pas assez précis pour que cela avance derrière (projets déposés en janvier 2019 non ?)... Je pense qu'il est bon de re-préciser les critères si cela assure une mise en œuvre qui ne prenne pas une éternité.**
La délibération du Conseil de novembre 2020 prévoit en effet que les critères de recevabilité soient précisés afin de faire avancer la saison 2. Cela ne permettra que de résoudre la lenteur de cette saison, en parallèle une réflexion plus globale sur le fonctionnement du budget participatif est menée, afin de le faire évoluer pour le rendre plus efficient mais aussi plus pertinent au regard de notre programme politique.
 - **Ne faudrait-il pas davantage associer les porteurs/euses de projets à leur réalisation ? Dans certains cas, cela simplifierait et accélérerait grandement le processus.**
Nous ne pouvons que partager ce propos. Aujourd'hui, nous travaillons en lien avec ces porteurs afin de faire se concrétiser des projets de la saison 1 qui se sont retrouvés stoppés pour diverses raisons (réticences de voisins en désaccord, difficultés de réalisation techniques, etc). C'est en travaillant avec ces porteurs que nous pourrions au mieux respecter l'esprit initial de leur projet, en veillant à respecter l'égalité de traitement entre les projets.
 - **Cela fait 1 an que mon projet déposé au Budget participatif #2 est recevable, je n'ai pas de nouvelles. Quand aura lieu la phase de vote ?**
Nous l'avons évoqué. Les services ont été surpris par le nombre de projets déposés. 180 projets ont été déclarés recevables. Plus de la moitié concernent des aménagements d'espaces publics traités par une seule direction aujourd'hui en surcharge et en difficulté pour mener les études de faisabilité. Depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre, pas de décision de prise pour renforcer ses effectifs. D'où le fait qu'elle n'est pas en mesure de réaliser le calendrier de la saison 2 comme initialement annoncé. Nécessité de revoir les règles pour gérer la saison 2 pour en sortir tout en apportant une réponse à l'ensemble des projets déposés.

Remarques :

Le groupe de suivi du Budget Participatif a pour mandat d'appliquer les critères co-construits et validés en CPC, pas de les faire évoluer... L'évolution des critères doit être débattu et validé en CPC.

Oui pour faire évoluer les critères de la saison 3, reste le pb de la programmation des projets de la saison 2

La surcharge de travail des services liés au Budget Participatif avait été prise en compte au cours de la dernière réunion du CPC et avait abouti à un changement de format qui était passé à 2 ans

Ré-instruire les projets de la saison 2 avec de nouveaux critères me semble anti-démocratique à l'égard des porteurs de projet qui ont déposés des projets en fonction de critères remis en cause aujourd'hui

Deux propositions pour l'évolution du budget participatif : 1 - transférer le budget participatif à l'échelle de l'Eurométropole afin d'y inclure les problématiques péri-urbaines (transports, agriculture nourricière, réseau cyclable Eurométropolitain, etc.), ce qui aura pour effet de diversifier les thématiques du budget participatif ; 2 - réserver une fraction significative du budget participatif pour les projets installés dans les quartiers prioritaires de la ville dits "QPV" à l'échelle de l'Eurométropole.

Bonjour, Lors du dernier Conseil de la Participation citoyenne en présentiel, le 28 août 2019, les nouvelles règles du budget participatif de la saison 2 ont été adoptées, sur la base des propositions du groupe "évaluation de la participation citoyenne" installé lors du CPC de janvier 2019. Les nouvelles règles de la saison 2 ont été discutées en plénière et le maire Roland Ries a suggéré qu'un nouveau bilan soit réalisé un an plus tard, pour évaluer si les modifications apportées à la saison 2 avaient bien atteint leurs objectifs. Pourquoi le groupe "Evaluation de la participation citoyenne" n'est-il pas associé à ce bilan et aux propositions d'évolution futures ? C'était pourtant un engagement du maire lors du conseil de la participation citoyenne en août 2019. Les 30 citoyens du groupe "évaluation de la participation", désignés par tirage au sort en décembre 2018 (18 titulaires + 12 suppléant-e-s à parité femme homme et représentatifs de l'ensemble des quartiers de Strasbourg) sont à l'écoute des élu-e-s pour réaliser ce bilan comme annoncé en août 2019 et pour participer à l'élaboration de règles plus efficaces pour le budget participatif, dans l'esprit du Pacte pour la démocratie à Strasbourg.

Conseils de quartier

- **Les CQ ont co-construit avec le prestataire Voix publique un bilan des CQ en 2019. Les contributeurs-trices souhaitent être reçus-es par les élus-es pour faire part de vive voix de cette expérience des CQ sous la mandature précédente et pouvoir en échanger avec eux.**
Il est prévu de revenir un peu plus loin dans la réunion sur ce bilan. Pour autant, nous mettrons effectivement en œuvre un temps dédié avec les anciens-nes conseillers-ères de quartier ayant participé à ce bilan CQ. Ce sera également l'occasion de partager sur les évolutions à envisager.
- **Ne serait-ce plus judicieux de solliciter les citoyens ? Certains peuvent apporter leurs remarques en vue de leur expérience et d'autres une nouvelle vision ?**
Les citoyens qui ont participé au bilan d'activité des conseils de quartier vont présenter le bilan le 27 novembre aux élus de la ville en charge de ces questions.
- **Où trouver des informations sur les conseils de quartier ?**
Une réflexion est en cours pour faire évoluer les conseils de quartier. Lorsque que le nouveau fonctionnement sera arrêté, vous trouverez toutes les informations sur notre plateforme : <https://participer.strasbourg.eu/les-conseils-de-quartiers>.
- **Comment s'inscrire aux conseils de quartier ?**
Une réflexion est en cours pour faire évoluer les conseils de quartier. Lorsque que le nouveau fonctionnement sera arrêté, vous trouverez toutes les informations sur notre plateforme : <https://participer.strasbourg.eu/les-conseils-de-quartiers>.

- Le rapport de Voix Publiques sur les conseils de quartier, co-construit avec une quinzaine de membres, pourrait-il être présenté à tous les membres (sortants) des conseils de quartier ?**

Les citoyens qui ont participé au bilan d'activité des conseils de quartier ont présenté le bilan le 27 novembre aux élus de la ville en charge de ces questions.
- Quelle place, de quelle manière comptez-vous investir, développer « l'éducation populaire », maillon essentiel dans la politique des quartiers, pour les jeunes en particulier ? Ça suppose un gros investissement.**

Un travail sera mené avec les élu.e.s en compétence sur cette question. L'éducation populaire est un grand enjeu d'éducation à la citoyenneté. La participation citoyenne doit pouvoir être motrice de cette éducation, en travaillant en transversalité avec l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire, les services et les élu.e.s.
- La taille moyenne des quartiers diminue (très bien) mais les écarts démographiques augmentent, passant de 1 à 10... Quelles conséquences sur la répartition du budget participatif ? Sur les plafonds par projet et par quartier ?**

Pour l'instant les plafonds par quartier pour le budget participatif restent inchangés pour la saison 2. Mais une réflexion devra être portée sur le sujet, en cohérence avec une vision équitable de notre territoire.
- À quelle fréquence auront lieu ces conseils ?**

L'autonomie des conseils est une dimension importante de leur fonctionnement. Un conseil doit être libre d'agir comme il l'entend.

Le principe, je le répète, étant d'aller vers plus d'ouverture, de développer le mode projet, de mettre en place des groupes de travail où pourquoi pas des enfants puissent s'investir. Il faut pouvoir tenir compte des contraintes des uns et des autres, par exemple les couples homoparentaux. Tout un travail est à faire pour que le modèle soit le plus inclusif possible. C'est pourquoi je souhaite échanger et répondre favorablement à la demande d'échange demandé par les contributeurs au bilan des CQ.
- Comment faire connaître les membres des CQ ? Comment former les membres de ces nouveaux conseils ?**

Ces éléments sont également à prendre en compte dans la réflexion sur le nouveau format : comment la collectivité accompagne, propose des formations, notamment sur nouveaux médias, sur leur appropriation, comment on renforce la dimension de la communication, à travers pourquoi pas un site dédié qui pourrait être co-construit.

Il est par ailleurs primordial de prendre en compte les travaux réalisés par les CQ / CC. Les citoyens-nes impliqués-es que j'ai pu rencontrer ont à cœur de mettre en œuvre les préconisations sur lesquelles ils ont travaillé comme par exemple par le conseil citoyen de Koenigsoffen sur la tranquillité et le bien vivre ensemble qui aurait du sens à être mises en œuvre à l'échelle de l'ensemble du quartier.
- Dans un souci de transparence, j'aimerais que soit rendu public le coût de fonctionnement des nouveaux conseils de quartier par rapport aux anciens.**
- La démotivation des anciens membres des conseils de quartier est du fait de l'absence d'écoute et de moyens financiers pour réaliser les demandes des habitants pour améliorer l'usage de l'espace public. Si vous dépensez tous le budget avec des embauches en plus des 20 adjoints au lieu de 10 avant, que va-t-il rester comme budget pour réaliser des aménagements dans les quartiers, demandés par les prochains membres des conseils de quartier ?**

- **Est-ce que les élu.e.s ont pris connaissance du Bilan d'activité et de fonctionnement 2019 des conseils de Quartier co-construit fin 2019 par des représentant.e.s de tous les Conseils de Quartier et l'agence citoyenne Voix Publique à l'initiative de la Mission Participation citoyenne ?**
- **Faudra-t-il attendre l'accord du Préfet pour les Conseils citoyens pour faire fonctionner les Conseils de quartier ?**
- **A quelle échéance les Conseils de Quartier vont-ils être réactivés ?**
- **Quels participants aux conseils de quartier ?**
- **Quelles fréquences pour ces Conseils de Quartier ?**
- **Comment connaître les membres du conseil de quartier quand on arrive dans un quartier ?**

Une réflexion est en cours pour faire évoluer les conseils de quartier. Lorsque que le nouveau fonctionnement sera arrêté, vous trouverez toutes les informations sur notre plateforme : <https://participer.strasbourg.eu/les-conseils-de-quartiers>.

Remarques

Attention à ne pas trop rigidifier les règles si on fait participer l'état pour la fusion des conseils Citoyens-conseils de Quartier

Merci Monsieur Soulet pour les premiers mots "concrets" de la soirée : Schluthfeld, Port du Rhin, Cronembourg, Elsau... et bravo pour l'égalité entre quartiers. Je suggère aussi : obligation d'un prix identique au m2 de voirie et espace public pour chaque quartier, central ou périphérique.

Finesse territoriale ? euh, plus de zones, plus de cloisonnements ... si on découpe davantage, on prend le risque d'avoir un rétrécissement des pensées, des fonctionnements ... votre logique est à double tranchant dans certains quartiers, une rue est déjà une limite, voir un mur, entre deux quartiers ..

C'est important de ne pas découper les quartiers po

Heureusement qu'il y a ce nouveau découpage car le Neuhof notamment est immense et très hétérogène. Idem pour Cronembourg où la situation de la cité nucléaire n'a rien à voir avec le vieux Cronembourg.. Il faut juste garder une cohérence dans la politique globale.

Si le budget pour faire fonctionner les conseils de quartier est le double du précédent, j'ose espérer que cela ne va pas rogner le budget pour réaliser des projets d'habitants via les conseils de quartier ?

Selon l'avis n°3 du comité d'éthique, les conseils de quartier auraient dû poursuivre leur activité jusqu'à l'installation des nouveaux conseils de quartier. Cet avis n'a pas été suivi, dommage.

Fusionner les conseils de quartier et le conseil citoyen est une bonne initiative.

Améliorer la communication sur les Conseils de Quartier : Site web dédié, pleine page dans chaque Strasbourg Magazine, utilisation des nouveaux médias pour toucher les plus jeunes (Instagram) pour diversifier le recrutement

Les directions de territoire sont très importantes pour le bon fonctionnement des conseils de quartier

Il est important, voire primordial, d'affecter à chaque conseil de quartiers des moyens matériels (mise à disposition d'un ordinateur, d'une imprimante, d'une photocopieuse, etc.), afin de pouvoir fonctionner efficacement et gagner en autonomie et ainsi s'affranchir de la " tutelle " de la Direction des territoires (exemple : photocopies ordre du jour de réunion du CQ).

Inclusion

- **Que fera-t-on des plus précaires le 31 mars 2021 ?**
- **Pourrions-nous parler des personnes "invisibles" ou "inaudibles", comme les personnes SDF mises à l'abri dans des hôtel ou structures d'urgences ? Comment leur donner une voix, les entendre, entendre leurs problématiques, quels moyens ? pour cette nouvelle municipalité et nous citoyen.ne.s de la ville**

...

C'est un vrai défi démocratique à relever. Cela ne répond qu'en partie à la question mais les invisibles ont déjà voix à travers les acteurs associatifs, que l'on retrouve dans le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Strasbourg. Une des solutions que nous avons à apporter est un découpage des quartiers plus fin avec des élus plus nombreux avec des équipes de terrain remarquables que sont les directions de territoire qui connaissent ces populations lorsqu'elles sont dans des recoins et coins de la ville et savent aller les trouver, entamer un dialogue. Un travail a déjà commencé et va naturellement se poursuivre.

- **Comment comptez-vous faire pour renouveler le type de public qui participe à ces conférences et des ateliers ?**

Un travail plus étroit avec les acteurs de notre ville, notamment ses associations, doit se faire afin de pouvoir bénéficier de leur rôle de relai de l'information. Les débats doivent aussi s'exporter directement dans les quartiers, ne pas toujours se faire dans les mêmes lieux et notamment en centre-ville. On peut imaginer que des traductions soient aussi prévues, des gardes d'enfants, des débats réservés à certains participants (des débats en non mixité pour libérer la parole des femmes par exemple). Le COVID nous aura empêché d'exploiter ces pistes en nous limitant à de la visioconférence. Ce format nous restreint à des personnes qui sont équipées numériquement et qui savent se servir de ces outils.

Remarques

Particulièrement sensible à la prise en compte des invisibles (migrants et sdf) à mettre en œuvre le plus rapidement possible

Pour les invisibles : il faudrait les intégrer nommément à côté des associations : intégrer ceux qui s'en sont sortis et ceux qui sont en situation de précarité prêts à participer.

Comité d'éthique

- **Est-ce que les avis du comité d'éthique du pacte pour la démocratie seront suivis par la municipalité ?**

Réponse donnée lors du CPC du 04/11/2020 :

Bien évidemment qu'ils sont suivis parce qu'ils sont co-construits, le comité d'éthique est une instance tripartite. Les avis sont systématiquement pris en compte dans la politique qui est menée.

Dès que le comité d'éthique sera relancé, les citoyens-nes auront des réponses aux saisines postées.

Groupe évaluation

- **Le groupe évaluation du pacte continue-t-il ?**

Réponse donnée lors du CPC du 04/11/2020 :

Dans une démarche d'amélioration constante, il est nécessaire d'évaluer les outils et démarches que nous allons continuer de mettre œuvre. Nous avons la volonté d'étendre l'évaluation de manière plus globale, grâce à la mission évaluation des politiques publiques qui permettra de mieux associer les habitants de Strasbourg à cette évaluation. Il s'agira d'une de nos politiques fortes qui s'inscrit sur le long terme.

- **La question du bilan n'est possible qu'avec des indicateurs d'évaluation. Ces indicateurs seront-ils travaillés, pensés et élaborés avec les citoyen.ne.s ?**

Le Groupe Évaluation du Conseil de la Participation Citoyenne a un rôle à jouer dans l'élaboration des indicateurs d'évaluation. Un travail est prévu sur ce point.

Conseil des Résidents Étrangers

- **Quelle forme comptez-vous mettre en place pour associer les résidents étrangers à la gestion et la vie politique de notre ville ?**

Réponse donnée lors du CPC du 04/11/2020 :

Les résidents étrangers constituent 15% de la population. Notre ambition est que dans chaque lieu et instances de participation chaque personne ait sa place. C'est le travail mené avec et par le Conseil des résidents étrangers (CRE). Il faut prendre en compte les difficultés de chacun et chacune. Le CRE est en train de retravailler son format. Nous faisons face à un manque de moyens humains, des recrutements vont être lancés.

- **Comment associer les résidents-tes étrangers-ères à la gestion politique de notre ville ?**

Le travail du Conseil des résidents étrangers (CRE) est indispensable. Les résidents-es étrangers-ères constituent 15% de la population. Il y a actuellement une réflexion sur le devenir du CRE avec les anciens membres. Notre ambition est que dans chaque lieu et instance de participation chacun-e se sente accueilli-e au-delà de sa nationalité et de son âge. Il faut prendre en compte les difficultés de chacun-e. C'est le travail mené avec et par le Conseil des résidents étrangers qui est en train de retravailler son format. Il y a un manque de moyens humains pour l'accompagner, des recrutements vont être lancés.

Aucun dispositif n'est fermé aux résidents-es étrangers-ères, tout est ouvert à tous et à toutes.

Remarques :

Pour mémoire, les dispositifs du Pacte sont accessibles à tous les "citoyen-ne-s de Strasbourg" au sens du Pacte, y compris celles et ceux qui travaillent à Strasbourg sans y habiter.

Les membres du conseil des résidents étrangers doivent être désignés par des associations locales et présentant un rapport d'activité à jour et crédible.

Conférences citoyennes

- **Vous évoquez une conférence citoyenne sur la mobilité début 2021 alors que les restrictions commenceront le 1^{er} janvier. Le débat aura donc lieu après la mise en œuvre ou il y aura un moratoire en attendant ?**
La conférence citoyenne intégrera climat, santé, mobilité, et elle débutera au printemps 2021. Elle proposera différents ateliers participatifs et thématiques aux habitants. Vous serez informés via différents supports dont la plateforme de participation citoyenne www.participer.strasbourg.eu
- **Un peu de concret SVP : la conférence citoyenne, qui ? combien ? comment ?**
Tous les habitants sont invités à participer aux conférences citoyennes dont les thématiques leur parleront. Les informations sur les modalités de participation seront mise en ligne sur www.participer.strasbourg.eu A ce jour, plusieurs conférences citoyennes sont prévues dont la 5G, santé, climat, mobilité et le débat d'orientation budgétaire citoyen (un bilan sera partagé et rendu public).
- **Les habitants auront-ils leur mot à dire sur la zone à faible émission (vignette Crit'air) qui doit débuter en janvier 2021 ?**
*On ne peut pas relever les défis écologiques et sociaux, sans relever le défi démocratique. Les sujets comme la ZFE et la 5G sont complexes, locaux et nationaux. Ces sujets doivent être posés dans la complexité de leurs enjeux. On doit faire intervenir les citoyens-nes, les entreprises, les associations, etc. d'où le format des conférences citoyennes.
Ce sujet sera traité durant une conférence citoyenne au printemps 2021.*
- **Comment pensez-vous organiser les conférences citoyennes ?**
Le principe est de multiplier des ateliers-débats qui permettent de partager une réflexion entre habitants-es, experts-es, élus-es, techniciens-es et de co-construire des préconisations à mettre en œuvre dans le cadre de nos politiques publiques. Si nous n'étions pas dans la période sanitaire actuelle on réunirait en présentiel un maximum de personnes. Nous devons nous adapter à cette situation et trouver des solutions, notamment via les moyens numériques existants, pour mener à bien ces objectifs.
- **Quid aussi de la 5 G ? ...**
Ce sujet a été traité durant une conférence citoyenne le mercredi 2 décembre qui sera suivie d'ateliers en 2021 et de débats dans certaines communes de l'Eurométropole.
- **Comment pensez-vous organiser les conférences citoyennes ? Seront-elles ouvertes à tous ?**
Oui les conférences citoyennes seront ouvertes à tous. Idéalement nous souhaitons les organiser en présentiel et distanciel pour toucher un maximum de personnes. Mais tant que la situation sanitaire ne le permettra pas, elles seront organisées en distanciel.
- **Qui définit le sujet des conférences citoyennes ?**
Réponse donnée lors du CPC du 04/11/2020 : Les citoyen-ne-s et/ou les élu-e-s. On identifie facilement des sujets de société importants, comme la mobilité et la qualité de l'air. Puis, il y a des sujets comme l'usage du numérique, des sujets qu'on souhaite porter politiquement. Des sujets peuvent également être amenés par les citoyen-ne-s.

Cela peut être intéressant d'associer les pétitions citoyennes et les conférences citoyennes.

- **Comment ferez-vous pour obtenir une représentativité large dans ces conférences citoyennes (toutes les classes d'âges, les classes socio-professionnelles, les personnes en situation de précarité, etc.)**

Les conférences citoyennes sont libres de participation et ne répondent pas aux critères d'organisation de la conférence sur le climat portée par le gouvernement. Nous espérons pouvoir démultiplier les moyens de communication et de participation afin de fédérer un maximum de citoyens aux profils différents et complémentaires.

- **Les conférences citoyennes seront-elles ouvertes aux associations ?**

Bien sûr ! Elles sont ouvertes à toutes et à tous.

- **Comment et par qui sont définis les sujets abordés lors des conférences citoyennes ?**

Par les citoyens-nes et/ou les élus-es. On identifie facilement des sujets de société importants, comme la mobilité et la qualité de l'air. Puis, il y a des sujets comme l'usage du numérique, des sujets qu'on souhaite porter politiquement. Ça peut être intéressant d'associer les pétitions citoyennes et les conférences citoyennes. Des sujets peuvent être proposés par les citoyens-nes.

Pensez aux ateliers d'initiatives citoyennes : tous les dispositifs ont vocation à s'articuler les uns les autres. On essaie de créer un système global : si un atelier d'initiative citoyenne se constitue et qu'émerge ensuite un fort désir de porter le débat de manière élargie, d'aller plus loin, on peut imaginer que cet atelier donne lieu à la mise en place d'une conférence citoyenne. Voir ces dispositifs comme les parties d'un système permettant la circulation des interrogations et des sollicitations.

Remarque :

Propositions : je propose que les conférences citoyennes se déroulent dans les 33 communes et sur les territoires avec les différents thèmes la crise sanitaire, sociale, économique, environnemental.

Pétitions citoyennes

Quand les pétitions citoyennes seront-elles remises en service ? Elles ont été suspendues pour la période électorale qui est terminée.

Réponse donnée lors du CPC du 04/11/2020 : Aujourd'hui nous les renforçons, recrutement en cours pour relancer pétitions avant la fin de l'année 2020.

Débat d'orientation Budgétaire

- **Quid de la participation et du contrôle des citoyens concernant les gros marchés publics de dépenses ?**

La première participation des citoyens dans les dépenses budgétaires réside dans le ou la Maire qu'ils élisent, donc dans les orientations budgétaires du programme porté par le ou la candidate élue. Plutôt que de parler de contrôle, nous devrions parler d'abord de pédagogie dans ce qu'est un budget municipal, son fonctionnement. Nous

devons aussi parler de transparence, en permettant à chacune et chacun de voir comment les orientations budgétaires issues du programme politique se concrétisent. Avec le DOB citoyen, nous avons pu réaliser cette première étape en janvier 2021.

- **Êtes-vous prêt à aller vers une décentralisation de budgets autogérés voté et qui viennent en contributions de ressources sur des projets citoyens. Le tout voté dans un budget municipal.**

Nous souhaitons proposer aux habitant.e.s une version évoluée des conseils de quartiers et citoyens, où l'initiative citoyenne sera au centre du projet et où la collectivité sera support de celles-ci. Je ne sais pas si cela rentre dans cette définition, mais cette évolution permettra une plus grande latitude d'action pour ces initiatives et donc se rapprocher de votre proposition.

Communication

- **Bonjour, les conseils municipaux sont retransmis en live sur youtube et c'est une excellente chose. Les services municipaux communiquent en amont des conseils auprès de la presse, qui les annonce. Cela permet au public de ces journaux de potentiellement être averti-e-s. En revanche, les canaux de diffusion que sont les réseaux sociaux et les plateformes d'annonces d'événements ne sont pas employés. Ces canaux permettent de faire passer l'information auprès d'autres publics, en particulier auprès de personnes plus jeunes. Est-il envisageable de faire créer par les services municipaux des pages événements sur les différentes plateformes et réseaux sociaux, de manière à faire savoir plus largement les dates des conseils municipaux et ainsi lutter contre les inégalités d'accès à la participation citoyenne ?**

C'est une option à étudier sérieusement.

- **Pour améliorer la visibilité des démarches de participation citoyennes, je propose de créer dans chaque édition de Strasbourg Magazine un livret détachable de quelques feuillets (monochrome pour réduire les coûts) placé au centre du magazine et consacré à la participation citoyenne et à toutes ses instances (Conseils de Quartier, Conseils Citoyens, Conseil de développement de l'Eurométropole, Comité des usager-ère-s du numérique, Conseil de la participation citoyenne, Conseil des résidents étrange-ère-s, etc.) avec les agendas des réunions, les projets en cours, les permanences**
- **Centre République et Gare, ces quartiers ont des problématiques communes mais sont toujours séparés. Nous avons déjà travaillé en format inter-quartier qui a un vrai intérêt. Par exemple sur la cohabitation auto – vélo - piétons. Il serait également opportun de donner plus de visibilité aux travaux des CQ-CC avec par exemple un site web dédié, une pleine page dédiée CQ – CC dans le StrasMag et étudier le recours à de nouveaux médias pour toucher les plus jeunes. Avec pour objectif que la parole citoyenne soit réellement prise en compte par les élus-es et des réponses données systématiquement à chaque question posée.**

Autre

- **Quels liens avec les autres villes de l'EMS ?**

Les démarches de participation citoyennes se développent de plus en plus au niveau de l'Eurométropole de Strasbourg et se font en lien politique direct entre les élus ville et métropolitains. Chaque Ville est souveraine dans sa politique participation citoyenne, ce qui ne nous empêche pas de partager nos bonnes pratiques. A l'Eurométropole, la Vice-Présidente en charge des questions de démocratie et de débat public est Cécile Delattre, Maire d'Oberhausbergen. Cette dernière est en charge du Conseil de Développement de l'Eurométropole, dans lequel se trouvent des habitant.e.s de Strasbourg. Enfin, une direction de la participation citoyenne va se créer au sein de l'administration et ses agent.e.s auront des missions qui concernent la Ville comme la Métropole.

- **Comment vous travaillez sur la légitimité que peuvent ressentir les personnes elles même pour être "présentes" finalement ? La plupart ne viennent pas car elles ne mesurent pas l'importance de leurs présences et de leurs voix ...**
C'est un travail de longue haleine, qui commence par la reconnaissance de la parole apportée. Aujourd'hui l'enjeu est à la valorisation de cette parole, sa transformation en décision politique concrète, grâce à la prise en compte de l'expertise d'usage apportée par les citoyen.ne.s.
- **Au-delà de la volonté de co-construire, de prévoir potentiellement des débats fin/début d'année... Avez-vous prévu des actions concrètes ? Les associations ne doivent pas servir la politique, mais le politique doit accompagner les associations et se saisir de leurs problématiques. Et apporter des solutions à l'échelle du politique.**
C'est pour les raisons évoquées ici que nous souhaitons être vecteur de lien entre les habitant.e.s et les associations et collectifs, afin de les accompagner dans leurs initiatives citoyennes sans se substituer à leurs projets. La collectivité a pour ambition d'accompagner, de soutenir, mais non de faire « à la place de ».
- **Où écrire, à qui écrire ? Pour un échange plus constructif car ce format d'échange me semble trop frustrant ... je vous remercie**
Ne pas hésiter à interpeller vos élu.e.s par leur adresse mail strasbourg.eu (prénom.nom@strasbourg.eu)
- **Comme membre du comité de soutien pendant la campagne électorale, j'ai reçu cet été un questionnaire à remplir pour permettre d'imaginer les modalités de la concertation à venir. L'initiative venait semble-t-il d'un groupe élus et non-élus. Est-ce que les propositions faites aujourd'hui par Jeanne Barseghian sont les mêmes ou distinctes de celles à venir éventuellement de ce groupe ?**
L'assemblée écologiste et citoyenne s'est constituée en association, ses membres pourront répondre à vos questions.
- **Question de transparence : quel accès aux documents administratifs ? Difficile de les avoir – Nécessité parfois de saisir la CADA ou tribunal administratif.**
Caroline Zorn travaille à améliorer la transparence des données, travail de fond pour permettre l'accessibilité des documents.